



**27 mai :
public, privé,
1 million de
personnes,
salariés
et retraités
Mobilisés
dans les rues
de France**

Sommaire

- ✓ Les prélèvements sociaux, un obstacle pour les marchés financiers page 2
- ✓ Le financement des retraites : quelles sont les propositions à gauche ? pages 3/4/5
- ✓ Démographie : un impact réel mais non fatal page 6
- ✓ Sortir des inégalités face à la retraite..... page 7
- ✓ Les comptes de la Nation : quelques données récentes pages 8/9/10
- ✓ Un service public et commun des personnes âgées page 11
- ✓ Forum « Quelle Europe nouvelle pour sortir de la crise page 12

Les prélèvements sociaux pour la santé, les retraites..., un obstacle pour les marchés financiers

Le gouvernement vient de préciser ses intentions, la retraite à 60 ans : c'est fini ! Il faudra cotiser plus d'années et partir plus tard. En réalité, 2/3 des femmes et des hommes en âge de prendre la retraite étant hors activité, ces mesures amplifieront les effets des réformes Balladur-Fillon et se traduiront par de nouvelles baisses des pensions.

Il faut, nous dit-on, réduire les déficits publics et rassurer les marchés financiers.

Et on nous parle des « marchés financiers » comme s'il s'agissait d'un de ces monstres mystérieux de la préhistoire sorti d'on ne sait quels abîmes, auquel il fallait consentir des sacrifices humains pour qu'ils ne déciment pas la population.

Mais rien de mystérieux dans les marchés : il s'agit essentiellement des banques, des services financiers de grandes entreprises comme Renault, des assurances, des fonds de pensions etc, avec à leur tête des hommes, ceux-là même qui ont spéculé naguère sur les subprimes, déclenchant la crise financière de 2007/2008.

Les États se sont fortement endettés pour sauver les banques victimes de leur boulimie financière et aujourd'hui, dans le cadre d'une croissance molle, ces mêmes banques spéculent sur les dettes d'État avec un gonflement des déficits publics.

Il s'agit, non pas de prendre des mesures pour mettre fin à ces spéculations, mais de rassurer sur la capacité de l'État à payer ses dettes vis-à-vis de ces spéculateurs dans l'espoir de contenir leur agressivité.

Pour ce faire, il faut, donc, que les peuples se serrent la ceinture en Grèce mais aussi en Espagne, au Portugal, en Italie et en France avec notamment la remise en cause des retraites, âge de départ, années de cotisation, niveau des pensions ... mais aussi volonté de remplacer le système de retraite par répartition par le système de retraite par capitalisation.

Le premier permet de soustraire aux marchés financiers, les milliards versés par les actifs cotisants et directement servis aux retraités au titre de leurs pensions.

Le deuxième va directement alimenter les marchés financiers.

La question des financements de la retraite est donc belle et bien posée. Il ne suffit pas aujourd'hui d'être en position de refus de la réforme que Sarkozy veut imposer au peuple français.

Mais suffit-il de dire que l'argent existe et qu'il suffit d'une autre répartition de celui-ci ?

Alors que l'on sait la difficulté pour les jeunes de trouver un emploi stable, alors que la précarité a gagné du terrain chez ces jeunes mais aussi à tous âges et particulièrement les années qui précèdent la retraite, alors que les carrières des femmes sont rarement complètes, alors qu'à qualification identique, les jeunes sont embauchés avec des coefficients et des salaires bien plus bas que leurs aînés, alors qu'être « actif » ne veut pas dire « actif occupé » la solution est-elle seulement de partager autrement le gâteau ou doit-elle conduire à augmenter celui-ci ?

Cela pousse à des propositions de nouveaux financements de la sécurité sociale, et de la retraite qui aient des effets incitatifs très forts sur l'emploi et la qualité de ceux-ci, donc des propositions de financements qui boustent la croissance réelle contre la croissance financière.

Le financement des retraites : quelles sont les propositions à gauche ?

Que propose le PS ?

◆ **Garantir le niveau de vie des retraités, menacé par les réformes de 1993 et 2003 qui n'ont rien réglé.**

Commentaire : Le PS refuse de remettre en cause les réformes Balladur et Fillon. Or les conséquences de ces réformes sont déjà présentes et vont s'amplifier:

Évolution de la retraite moyenne par rapport au salaire moyen :

Évolution du taux de remplacement	Secteur privé	Public et privé, tous régimes confondus
2000	84%	78%
2020	71%	70%
2040	67%	64%

◆ **Faire une réforme juste, en mettant à contribution tous les revenus, y compris ceux du capital; en prenant en compte la pénibilité; en maintenant l'âge légal de départ à 60 ans.**

Commentaire : On retrouve cette idée des efforts partagés entre les salariés et les patrons, entre les riches et les pauvres, notamment avec le recours à la CSG qui ne touche pas les revenus du capital. En accolant pénibilité et départ à 60 ans, le PS avance insidieusement l'idée qu'en fait, le départ à 60 ans ne serait réservé qu'à ceux qui ont commencé très tôt ou aux carrières pénibles.

La durée de cotisation ne permettra pas à l'immense majorité des générations d'après 70 de prendre la retraite à 60 ans.

Des choix individuels dans le cadre de garanties collectives

Le PS affirme « un engagement ferme de maintenir l'âge de la retraite légal à 60 ans parce que c'est une garantie indispensable pour ceux qui ont commencé à cotiser tôt, une protection pour ceux qui sont usés par leur métier et une liberté de choix pour tous » (tract Nle)

Le PS **propose d'instaurer le principe d'une retraite choisie, incitant à travailler plus longtemps ceux qui le peuvent et le souhaitent, dans le cadre d'une refonte globale de l'acquisition des droits** : création d'un compte temps individuel, prise en compte des périodes de formation initiale ou continue, incitation à retarder son départ :

Commentaire : Le droit à 60 ans garanti pour les carrières longues et les travaux pénibles? Alors que pour ces catégories là, le droit actuel permet de partir avant 60 ans. Le problème est que les conditions sont trop restrictives.

Pour les autres, le libre choix? . En Suède, le droit à la retraite est à 61 ans mais les Suédois la prennent à 65 ans. L'évolution négative du taux de remplacement induite par les réformes Balladur et Fillon, la faiblesse des retraites avec les périodes de chômage, le travail partiel imposé aux femmes ...vont conduire une majorité de salariés à travailler plus longtemps pour avoir une retraite décente. **C'est un faux choix!**

◆ **Faire une réforme durable, avec un financement qui pérennise notre système par répartition,**

- Mise à contribution des revenus du capital (25 milliards en 2025)

Commentaire : Cette proposition ne remet pas en cause les stocks options, ce qui fait dépendre les revenus de certains salariés des cours de la bourse.

1. Augmentation des prélèvements sociaux sur les bonus et les stock-options (de 5% à 38% comme le propose la Cour des comptes).
2. Relèvement du forfait appliqué à l'intéressement et à la participation (de 4% à 20%). 2 milliards d'euros
- 3 Application de la CSG sur les revenus du capital actuellement exonérés (en maintenant l'exonération sur les livrets d'épargne et les plus values sur la résidence principale) et la remise en cause de la défiscalisation des plus-values sur les cessions de filiales. 7 milliards d'euros
- 4.- Augmentation de 0,5% de la taxation de la valeur ajoutée, instaurée à la suite de la suppression de la taxe professionnelle de 1,5% à 2,2%, en exonérant les petites entreprises. 7 milliards d'euros

Commentaire : Ces chiffrages sont à l'échéance de 2025. Cela signifie la perrénisation d'un certain nombre de situations comme les stocks options(1), la suppression de la taxe professionnelle(4) alors que les élus locaux, notamment socialistes, ont vivement protesté contre les conséquences catastrophiques pour les collectivités locales et pour les ménages qui vont voir leurs impôts augmenter considérablement

Le Fonds de Réserve des Retraites pour faire face aux aléas sans remettre en cause le niveau des pensions

Commentaire : Ce paragraphe comporte de nombreux non dits.

Ainsi, il rappelle que c'est le gouvernement Jospin qui l'a mis en place. Il rappelle également que celui-ci devait atteindre 150 milliards d'euros en 2020.

Mais il oublie de dire :

- que parmi les ressources permettant d'abonder ce fonds, il y avait en premier lieu celles des privatisations, que le texte cache en parlant de « cessions d'actifs »
- il y avait aussi le pillage des excédents des autres caisses, au détriment des prestations à verser
- il oublie également que la gestion de ce fonds a été par la suite confiée pour partie, à la banque Lehmann Brothers, qui a fait les placements financiers que l'on sait, conduisant à sa propre faillite. On a aussi assisté à une chute massive de 25 %, de la partie du F. R. R., placée en actions à l'occasion de la crise de 2008. Ce qui explique aussi en partie la chute à **32 milliards d'euros**, des actifs de ce fonds.

Il faudrait rappeler aussi que le Fonds de réserve introduit la logique de la capitalisation dans le système par répartition, les fonds mis de côté, puis placés sur les marchés financiers, avec tous leurs aléas, feront défaut à la retraite par répartition, au lieu de prétendre la sauver.

Que Propose le PCF?

Droit à la retraite à 60 ans, mise en cause des réformes Balladur et Fillon, reconnaissance de la pénibilité au travail.

Le PCF est très attaché au lien entre les ressources d'une part de la sécurité sociale et des retraites et d'autre part les salaires, l'emploi, donc contre toutes les propositions qui visent à fiscaliser les financements comme la CSG. Ce lien est à la base du système par répartition

Les propositions de financement:

1) **Faire cotiser les revenus financiers** des entreprises et des banques au même taux que la cotisation sociale patronale assise sur les salaires.

2) **Modulation des cotisations patronales**

◆ Principe des cotisations sociale. Celles-ci doivent rester fonction des salaires versés dans chaque entreprise. Mais le taux des cotisations patronales serait modulé selon le rapport salaires/valeur ajoutée.

Cela responsabiliserait socialement les entreprises en les incitant:

- ◆ à augmenter la part des salaires dans la valeur ajoutée (politique salariale, emplois, qualifications);
- ◆ à gagner en productivité en baissant d'autres coûts dans l'entreprise que les coûts salariaux: les coûts en capital;
- ◆ à ne pas céder aux sirènes de la croissance financière des capitaux (OPA, placements financiers, spéculations, exportations de capitaux...).

L'objectif de ces deux propositions serait d'augmenter fortement les recettes de cotisations sociales avec un effet de ciseaux positif:

◆ Dans un premier temps, la taxation des revenus financiers rapporterait beaucoup (22 milliards d'euros pour les retraites), puis, dissuadant progressivement les entreprises, centrées sur le développement des emplois, des salaires et prestations sociales.

◆ Simultanément, la modulation de la cotisation patronale rapporterait de plus en plus, au-delà de ce que rapporterait aujourd'hui la taxation des revenus financiers, en enclenchant une autre logique de la croissance et de la gestion des entreprises, centrée sur le développement des emplois, des salaires et prestations sociales.

◆ On mettrait fin aux exonérations de cotisations patronales (30 milliards d'euros), le montant de l'argent public gâché pour les compenser pourrait être alloué à un Fonds national pour développer l'emploi et la formation, base des cotisations sociales.

◆ Ce Fonds impulserait un nouveau crédit pour l'investissement, à taux d'intérêt d'autant plus abaissé que les entreprises feraient de l'emploi. Cela devrait favoriser la base emploi et salaire de la retraite par répartition. Au-delà de la valeur ajoutée normale des entreprises, il convient d'ajouter des cotisations retraite sur leurs profits financiers.

Pas de cotisation sur les stock-options dont le PCF propose la suppression avec la promotion des salaires en fonction de la qualification, permettant de freiner la tendance au remplacement du salaire par des rémunérations non salariales.

Il propose que tous les éléments des revenus (primes, intéressement ...) soient soumis à cotisation.

Démographie : un impact réel mais non fatal

L'accroissement de la part des 60 ans et plus dans la population totale est une réalité. Mais il faut **sortir du fatalisme des projections démographiques.**

Le nombre de gens âgés de plus de 60 ans a augmenté de 24% depuis 1993 et doublé depuis l'après guerre.

Et avec l'allongement de durée de vie, le rapport retraités/cotisant devrait passer de 1,8 actifs par retraité aujourd'hui à 1,2 actifs par retraité en 2040. Il s'agit évidemment de projections mais à prendre avec prudence.

Ainsi, contrairement aux hypothèses démographiques catastrophistes du 1^{er} rapport du Cor de 2001, on assiste à une remontée de l'indice de fécondité : de 1,65, en 1974 à 2,09 enfants par femme d'âge fécond en 2010 soit pratiquement le taux de renouvellement des générations.

Par ailleurs, les sondages montrent que le désir de fécondité est de 2,3. Il est freiné par le manque de logements, par une politique familiale insuffisante, par la faiblesse de l'emploi et des revenus.

Le doublement des plus de 60 ans de 1945 à 2009 a augmenté le besoin de financement des retraites de 150% dans la même période. Mais les richesses produites ont, dans le même temps, été multipliées par 7 soit + 641% en volume et une croissance de 397% par personne d'âge actif.

Les dépenses en retraite prévisibles sont chiffrées par le Cor

De 12,6% en 2000, elles passeraient à 15% en 2040, 18% si on abroge les réformes Balladur-Fillon,

Concrètement les besoins de financement supplémentaires sont évalués par le Cor entre 71 et 114 milliards d'euros. Avec la remise en cause des réformes de 1993 et 2003 ce chiffre devrait même être supérieur et correspondre à 6 points de Pib (230 md €).

Mais 40 ans correspondent aussi au doublement du Pib qui devrait passer de 1 900 à 3 800 milliards d'€

Une politique familiale moderne pourrait contribuer à créer la force de travail et donc les cotisants de demain, permettant de garantir le financement des retraites. Ceci impliquerait aussi de relever le nombre d'actifs cotisants en faisant reculer les exclusions sociales et en relevant le taux d'emploi des femmes, ce qui nécessiterait un service public de la petite enfance pour assurer les formules de garde des enfants. Sans oublier un possible recours à l'immigration, mais dans de toutes autres conditions, ce qui permettrait d'accroître la population active.

Donc un choc démographique réel mais sans catastrophisme.

Sortir des inégalités face à la retraite

Inégalités hommes- femmes

Retraite au titre des droits directs :

- femmes :	746€
- hommes :	1 550€

Avec les pensions de réversion :

- femmes :	1 020€
- hommes :	1 636€

En 2004 elle était de 1 535€ pour les hommes et de 692€ pour les femmes et sur 4 millions de retraités pauvres, 2,9 millions sont des femmes.

A cela deux raisons :

- Des carrières plus courtes.

En 2001, la durée moyenne de cotisation des hommes était de 42,25 ans contre 29,75 ans pour les femmes.

Cette différence tend à se réduire. Le différentiel d'activité qui était de 27 points au début des années 80 n'est plus que de 13 points en 2002.

Des carrières plus courtes : Hommes 42,25 ans de cotisation, Femmes 29,75 ans
Pour pouvoir obtenir une pension plus importante, les femmes liquident leur retraite plus tard : 61,3 ans contre 59,2 ans pour les hommes ! A ne pas confondre avec l'âge de cessation d'activité.

Si l'on ne considère que les retraités ayant une **carrière complète**, ce qui isole l'effet carrière courte, l'écart entre les droits directs hommes / femmes est de 36% avec une retraite de 1 603 € pour les hommes et 1 027 € pour les femmes.

Environ 2/3 des salariés ne sont plus en activité à 60 ans. Mais 32% des hommes passent par une situation de préretraite contre 21% des femmes. Par contre 18% de ces dernières sont au chômage contre 13% des hommes.

Des salaires plus faibles.

A temps complet, les salaires femmes sont inférieurs de 20%.

S'y ajoute un temps partiel souvent imposé : 30% pour les femmes contre 5% pour les hommes. Ces années de temps partiel sont validées puisqu'il suffit pour ce faire que les rémunérations représentent 40% du Smic. Mais dans le calcul, ce sont les salaires perçus qui comptent.

Les mesures Balladur-Fillon ont donc particulièrement pénalisé la retraite des femmes qui a déjà perdu 20% avec, particulièrement, le système de décote (5% de pénalisation par année manquante).

Les réformes programmées vont pénaliser encore davantage les femmes, 40% d'entre elles connaissent les basses retraites.

Les projections du Cor prévoient une évolution positive du rapport des retraites hommes/ retraites femmes, acquises en droit direct :

48% en 2001 66% pour 2020 71% en 2040
Les inégalités ont encore de bons jours devant elles

Les comptes de la Nation : quelques données récentes

Un défi démographique réel qui se heurte de plus en plus aux gestions des entreprises contre l'emploi et pour la croissance financière.

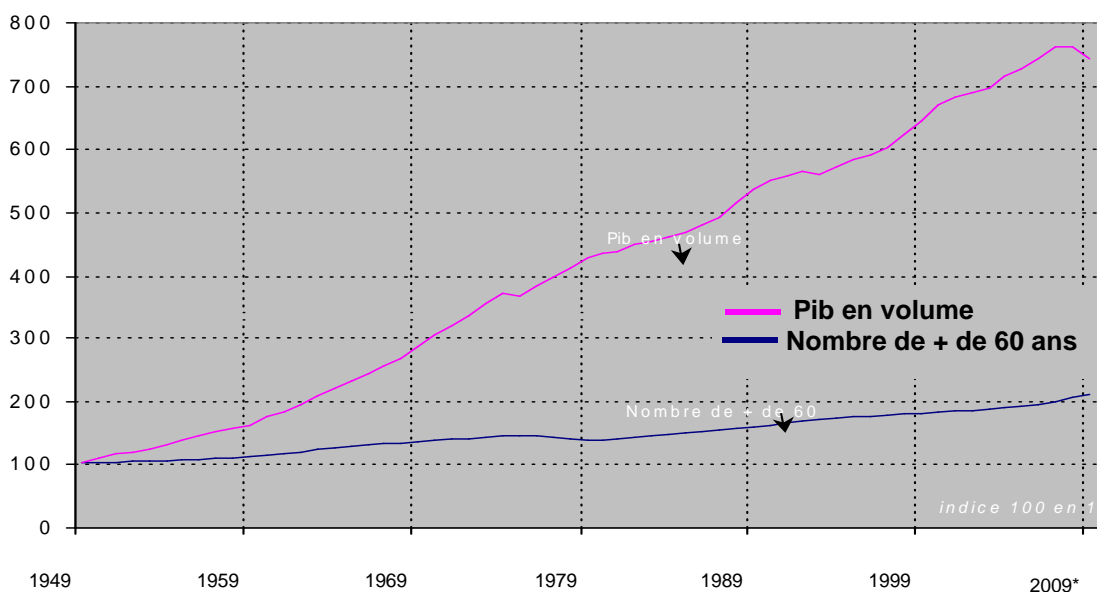
Le nombre de gens âgés de plus de 60 augmente ainsi que l'espérance de vie. Cela génère, à niveau de pension donné, un besoin qu'on peut appeler « démographique » supplémentaire. Le défi démographique est donc réel, y compris depuis la période récente. Ceci

d'autant plus que le nombre de gens d'âge actif (20 à 60 ans, donc *potentiellement* actifs) a augmenté nettement moins vite.

Mais en réalité, dans le passé, la réponse à ces défis démographiques, plus aigus aujourd'hui, a été très largement le progrès formidable de la productivité totale du travail comme le montre la courbe ci-dessous.

Tab 1 Evolutions de la démographie et de la richesse créée (PIB)

Source : Insee Comptes de la Nation et Données de population (France métropolitaine)



Ainsi, à un actif correspond certes 40% supplémentaires d'inactifs de plus de 60 ans par rapport à 1949, mais les richesses créées (le Pib en euros constants) a été multiplié par 7 sur la période (soit + 641%) !

Le problème est que les choses apparaissent de plus en plus tendues, dans la mesure où, à présent, le Pib tend à progresser à la même vitesse que le « besoin démographique » (33% contre 36%°

Période des évolutions	Nbre de + 60 ans	Nbre d'inactifs (+ 60 ans) par personne d'âge actif	B e s o i n « démographique »	PIB (en Volume)	PIB / personne d'âge actif (20 - 60)	Emploi total (salariés + non salariés)
1993-2009	+24%	+15%	+36%	+33%	+23%	+15%
1980-2009	+53%	+30%	+77%	+71%	+45%	+15%
1968-2009	+58%	+15%	+94%	+179%	+103%	+24%
1960-2009	+84%	+29%	+124%	+330%	+201%	+28%
1949-2009	+109%	+40%	+159%	+641%	+397%	+30%

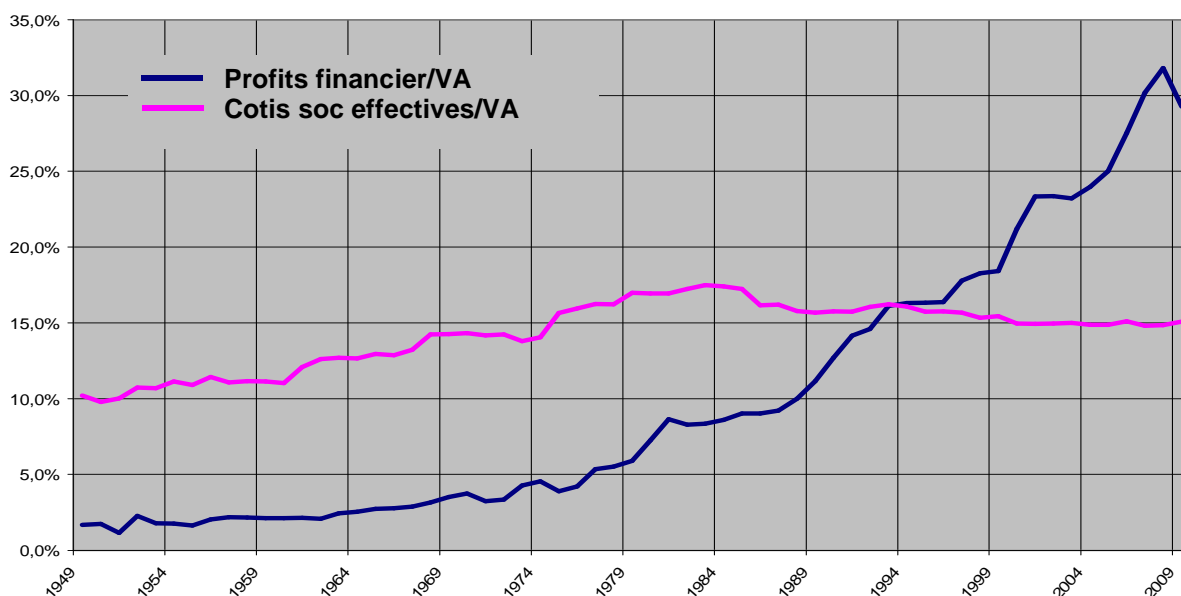
Ainsi, ces progrès considérables de la productivité totale permettent de moins en moins de servir dans le même temps retraites et rémunération du capital, formidablement accrue : +143 % depuis 1993 (+17 000% depuis 1949), contre +19% pour les cotisations sociales, retraite et maladie ; et +!!).

Là est le problème nouveau, et majeur. La part de leurs produits financiers dans la valeur ajoutée est à présent environ deux

fois plus élevée que celle des cotisations sociales (29% contre 15%)

Ces produits financiers représentent, d'après l'Insee, 305,2 milliards d'euros, si on ajoute aux dividendes et intérêts financiers reçus par les entreprises, les intérêts (nets) reçus par les banques et autres institutions financières. C'est considérable ! Taxés à 12%, ils rapporteraient plus de 36 milliards d'euros, immédiatement.

Entreprises : Part de leurs produits financiers et de leurs cotisations sociales dans leur VA



Ce poids de la financiarisation est d'autant plus grave que le chômage a massivement augmenté. C'est à dire que tous les actifs sont loin d'être « occupés », c'est-à-dire d'avoir un emploi. C'est la seconde face de cette envolée des revenus financiers ; non seulement ils constituent un prélèvement sur la valeur ajoutée (le Pib est la somme des valeurs ajoutées, les VA), mais en plus ils créent du chômage.

L'enjeu caché, et fondamental, derrière ce défi démographique, est bien celui de la création d'emploi et donc des gestions des entreprises.

C'est un manque à gagner considérable.

L'emploi est bien au cœur du problème

□ **sur les paramètres démographiques** de fécondité et de natalité : le niveau des revenus, leur sécurisation, et les

conditions de travail, de plus en plus pressurées pour tous, sont en effet des obstacles importants à de nombreux projets de naissance.

□ **Avec la formation tout au long de la vie.** Le développement de celle-ci à une toute autre échelle aura pour conséquence non seulement une création directe d'emplois, de richesses, donc des salaires et des cotisations sociales. Mais aussi elle permettrait de faire progresser la productivité totale d'une toute autre façon : basée sur des qualifications accrues, donc de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail et de vie, c'est-à-dire un progrès de l'assiette de cotisations, plutôt que des suppressions d'emploi et un épuisement au travail.

□ **Pour une bonne retraite**, épanouissante, comme un véritable moment positif de la vie. Cela n'exige pas seulement un niveau de rémunération, mais deux autres choses

au moins : arriver en bonne santé en fin de retraite et, surtout, toute une organisation non marchandisée de la vie après le travail, un véritable service public de type nouveau.

Tab 2 Evolutions des revenus financiers des entreprises et des banques

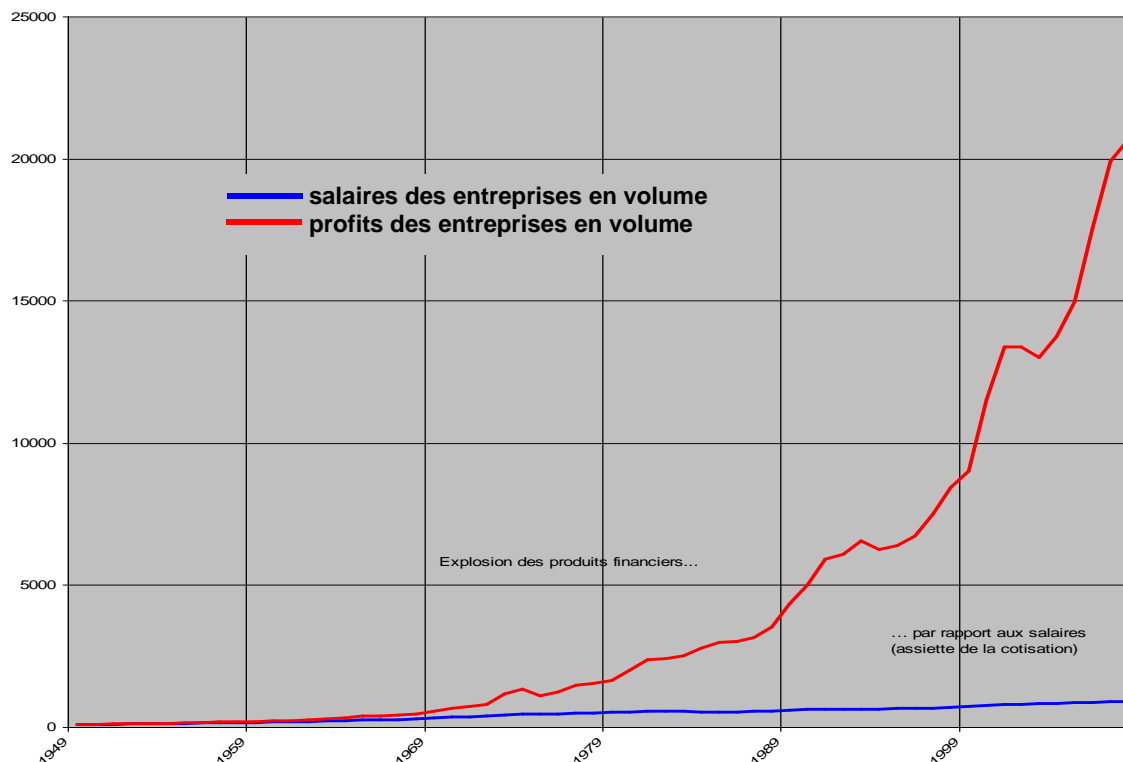
Période des évolutions	Revenus financiers	Cotisations sociales
1993-2009	+143%	+19%
1980-2009	+626%	+54%
1968-2009	+2867%	+210%
1960-2009	+7095%	+488%
1949-2009	+1 7852%	+1 081%

Champ : sociétés non financières (SNF) + sociétés financières (SF)

Revenus financiers des SNF = dividendes reçus + intérêts reçus

Revenus financiers des SF = dividendes reçus + (intérêts reçus-intérêts versés)

Source : Comptes de la Nation (du 12 mai 2010)



Un service public et commun des personnes âgées

□ **Un service public et commun des personnes âgées.**

En France l'espérance de vie passe à 81 ans en 2010 et les plus de 60 ans représentent 22,6% de la population. Ce progrès est considéré par les tenants de la domination des marchés comme une charge. Au contraire, il permettrait d'avancer vers une autre civilisation, avec un service public de sécurisation et de promotion des personnes âgées.

□ **Sécurisation de tous les moments de la vie et promotion des activités créatrices des seniors, des retraités et des dépendants.**

La question des seniors et de leur faible taux d'emploi se rattache à la sécurisation des parcours professionnels. Le service public pourrait organiser des suivis contre l'usure et la pénibilité, des formations et des mobilités professionnelles, encadrer de bons mi-temps.

Les retraités.

La promotion de leurs conditions de vie et de leurs activités sociales concernerait le niveau des pensions dès 60 ans. Déjà s'amorce un renversement de portée révolutionnaire à l'opposé de leur mise à l'écart de la vie sociale, une disponibilité bien plus grande des retraités que dans la période de travail pour des relations sociales choisies et créatrices.

Le 4^{ème} âge et les dépendants

Il s'agit de la poursuite de relations sociales et culturelles, au lieu de la réduction aux traitements médicaux et de soins physiques.

Pour le soutien des maisons de retraite, très inégales, les budgets publics doivent augmenter. Les services aux personnes âgées à domicile devraient surmonter leurs graves insuffisances.

**Patrick Le Hyaric,
Député au Parlement européen,
Directeur de l'Humanité**

**vous invite au forum organisé sur le thème :
« Quelle Europe nouvelle pour sortir de la crise ? »
Les 4 et 5 juin Maison de la Mutualité
Salle Jussieu 24 rue Saint-Victor, 75005 Paris**

La crise globale qui se développe au sein de l'Union européenne provoque des inquiétudes mais aussi une recherche de compréhension et d'alternatives. Plusieurs milliers de personnes ont signé la pétition de soutien au peuple grec lancée par l'Humanité. Plus qu'un simple soutien, il s'agit d'un acte qui en appelle d'autres. Comprendre, expliquer ou construire une alternative sont autant de besoins qui se développent en France comme en Europe. Autour de parlementaires européens, d'économistes, de syndicalistes, de représentants des mouvements sociaux et de citoyens, ce forum pluraliste et public a pour vocation de confronter perceptions et analyses afin d'engager la réflexion pour une Europe nouvelle.

Ils ont déjà annoncé leur participation :

Yannis Androulikadis (journaliste radio et syndicaliste), **Nicolas Benies** (économiste), **Pervenche Berès** (députée au parlement européen, membre du groupe socialiste, Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen), **Paul Boccara** (économiste, historien), **Jean-Pierre Brard** (Député de la Seine-Saint-Denis, Maire Honoraire de Montreuil), **Marie-George Buffet** (secrétaire nationale du PCF, Députée de la Seine-Saint-Denis), **Pascal Canfin** (député au parlement européen, membre du groupe des Verts), **Yves Dimicoli** (économiste), **Maryse Dumas** (syndicaliste, postière), **Ilda Figueiredo** (députée au parlement européen, membre du Parti communiste Portugais), **Monique Florenzano** (Economiste. directrice de recherche au CNRS), Jacques Généreux (professeur d'économie à Science-Po, dirigeant du Parti de gauche), **Thomas Händel** (député au parlement européen, membre de Die Linke), **Liem Hoang Ngoc** (député au parlement européen membre du groupe socialiste, professeur d'économie à l'Université Paris 1), Michel Husson (économiste), **Pierre Khalfa** (membre du Conseil Scientifique d'ATTAC et porte-parole de l'Union syndicale Solidaires), **Pierre Laurent** (coordinateur national du PCF, Conseiller régional), **Didier Le Reste** (syndicaliste cheminot), **Nasser Mansouri-Guilani** (membre du Conseil économique et social), **Savvas Ropolis** (directeur de l'Institut grec du travail), **Aurélie Trouvé** (co-présidente d'ATTAC), **Kostas Vergopoulos** (professeur d'Université en économie), **Francis Wurtz** (Député honoraire au parlement européen), des syndicalistes, des parlementaires européens...

Programme

vendredi 4 juin :

1^{ère} table ronde (18h30 - 20h00) : Comprendre la crise en Europe

2^{ème} table ronde (20h00 - 22h30) : Traité de Lisbonne, comment sortir de l'impasse politique ?

Le samedi 5 juin :

3^{ème} table ronde (9h00 - 12h00) : Quelles propositions alternatives, quelle autre construction européenne pour les peuples ?

4^{ème} table ronde (14h00 - 17h00) : Quelle solidarité durable mettre en œuvre ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:.....**Prénom:**

Adresse:.....

Tél...... **Courriel:**

A retourner à : Bureau parlementaire de Patrick Le Hyaric, 164 rue Ambroise Croizat – 93528 Saint-Denis Cedex

ou à : solidariteeurope@yahoo.fr - Renseignements : 01 49 22 72 76 / 01 49 22 66 24